

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 122

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Battistel et M. Bolo

-----

**ARTICLE 7**

À la seconde phrase de l'alinéa 68, substituer au mot :

« fixe »

le mot :

« définit ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.